

Le 32^e Congrès de la C.G.T.

La lecture du projet de programme d'action pour le 32^e Congrès de la C.G.T. « soumis à la discussion » ne nous apprendra rien que nous ne et toujours « légitimes » de l'ensemble des travailleurs. On peut même dire sachions déjà sur les aspirations au mieux-être, les revendications encore qu'il ne manque aucun « bouton de guêtre » à cette panoplie du prolétaire. Dans ce fourre-tout, chacun trouvera matière à réflexion, jusques et y compris la « promotion ouvrière ouvrant effectivement aux ouvriers la possibilité de devenir techniciens et ingénieurs », l'adverbe « effectivement » permettant de distinguer ce point du programme des titres « à la une » de France-Soir, sur ladite promotion, comme d'autres distinguent la « vraie grandeur de la France » de la « grandeur » chère à De Gaulle.

Cette abondance revendicative rappelle irrésistiblement le zèle de nombre de syndicats C.G.T. qui, lors des campagnes de délégués, se complaisait à citer un nombre étourdissant de revendications « déposées en cours d'année ».

En plus du programme proprement dit, le préambule et certains développements sur la concentration capitaliste, les nationalisations, les conséquences du développement technique, les ordonnances gaullistes, etc... nous apprennent que le 32^e Congrès est conçu « pour répondre à l'attente et aux espoirs de la classe ouvrière, donner une base, un programme concret aux travailleurs qui cherchent à nouveau une issue démocratique et progressiste aux problèmes qui se posent ».

Nous craignons fort que les remarques que les militants seront amenés à formuler ne portent pas essentiellement sur le contenu formel du programme, mais davantage sur la situation objective et ses perspectives.

De ce dernier point de vue, le projet considère qu'il faut partir de l'analyse de l'évolution suivie par le capitalisme, de la concentration qui s'est opérée, etc... pour déterminer un programme correct. Cette tentative marque un Progrès indiscutable par rapport aux années précédentes, mais nous constatons qu'elle reste plutôt limitée dans son objet. Ainsi, le projet actuel ressemble à s'y méprendre à tous les programmes passés qui correspondaient pourtant à une conjoncture politique radicalement différente.

Le préambule du projet s'auto-félicite du congrès précédent qui « proposait des mesures constructives susceptibles de modifier le cours des événements ». Après avoir rappelé les conditions dans lesquelles le nouveau régime s'est instauré, le préambule conclut encore que de manière plus discrète sur le schéma bien connu de la direction du P.C.F. : la trahison des promesses du 2 janvier 1956 par les dirigeants des partis de gauche qui « avaient formé le gouvernement », le « complot contre la République » des éléments réactionnaires « à l'abri d'une politique » qui mécontentait les travailleurs.

Rien sur les leçons à tirer de l'immobilisme d'antan, aucune critique sur la politique passée de la C.G.T., des partis ouvriers à la remorque desquels la C.G.T. s'est enlisée, retour aux mêmes illusions utopiques en ce qui concerne la réalisation de ce programme en l'absence de la perspective de la conquête du pouvoir d'Etat.

Nous avons écrit (« Vérité des Travailleurs », n° 94), que les thèses du P.C.F. pour son prochain Congrès embrouillent tout. Disons que le 32^e Congrès de la C.G.T. en sera le digne pendant. Sur la question des nationalisations, les rédacteurs s'attardent un peu, mais maintiennent des perspectives particulièrement confuses. A côté de constatations d'évidence, telles que « l'expérience démontre que le contenu des nationalisations dépend directement de la nature de l'Etat [souligné par nous] qui en assume la gestion et de l'orientation de sa politique », on trouve d'autres formules qui résument toute la politique stalinienne depuis 25 ans (l'étape soi-disant démocratique style front populaire, les illusions parlementaires, le rôle dévolu à la classe ouvrière, vulgaire élément de pression sur les trusts qui aliènent l'« indépendance nationale », etc..., dont voici un échantillon : « lorsque la classe ouvrière, grâce à son unité et à son action, exerce sur l'Etat une influence suffisante [souligné par nous] les nationalisations peuvent être utiles à l'intérêt des travailleurs, à l'intérêt national ».

Mais, comment exercerons-nous une influence suffisante ? Puisque les rédacteurs du projet font, de temps à autre, référence à l'expérience de la classe ouvrière, disons que cette dernière a déjà appris que la simple présence de Thorez dans le gouvernement capitaliste, où la présidence de G. Mollet de ce Conseil d'administration des affaires de la classe dominante « ne suffit pas ».

On pourrait énumérer longuement toutes les formules compliquées, chauvines, des rédacteurs du programme pour fixer mille objectifs insaisissables aux travailleurs, en escamotant le plus fondamental, celui du pouvoir, du gouvernement sans lequel le long catalogue des revendications restera lettre morte, et qui pourrait seul, réaliser la tâche de « soustraire la nation à l'emprise des trusts ».

Ceci exigerait la mobilisation de la classe ouvrière, de l'ensemble des forces contre l'Etat capitaliste. Là encore, les rédacteurs, lorsqu'ils font référence à l'action, restent aussi timorés qu'ils le furent lors du 28 mai 1958. Laisant l'action directe en chemin, ils retrouvent une nouvelle formule ambiguë, pour parler d'une « lutte vigoureuse des forces ouvrières unies, alliées aux forces démocratiques et de progrès, pour faire reculer les puissances capitalistes qui dominent l'Etat ».

Malgré tout, le mérite — s'il est mince, il n'en existe pas moins — du projet, est d'offrir une politique d'ensemble où la question des nationalisations pose en fait la réalité du régime capitaliste. Les militants ouvriers

auront le temps d'apprécier la force décuplée des trusts, tenant, dans le nouveau régime, le haut du pavé, après avoir fourbi leurs armes sous l'égide de la si démocratique IV^e République. Cette domination du grand capital qui s'exerce désormais, de plus en plus féroce, sans les voiles du régime parlementaire, amènera les militants à se poser les questions les plus décisives.

Aux formules propagandistes sur les nationalisations les militants révolutionnaires s'efforceront d'ajouter l'expropriation des capitalistes, le contrôle ouvrier sur la production, l'organisation des ouvriers à l'usine même. En mettant à profit l'énorme expérience du mouvement ouvrier français, ils ne manqueront pas d'insister sur l'autonomie d'organisation et d'action des ouvriers, en opposition à la confiance béate aux « grands dirigeants ». La simple formulation du programme ne peut suffire, il faudra aussi poser le problème de sa réalisation dans la vie quotidienne.

Si, pour toute une période, le problème du pouvoir aux partis ouvriers ne sera pas l'unique réponse — à l'encontre de la période 1945-1958, avec son rapport de forces parfois écrasant au profit du P.C.F. et de la S.F.I.O. — ce sera la toile de fond devant laquelle se dérouleront les batailles revendicatives défensives ou autres qui nécessiteront le recours à la partie la plus positive du projet : la liste des revendications immédiates.

A ce dernier propos, il est bon de souligner un point du projet où les rédacteurs ne se décernent pas de félicitations, c'est celui qui a trait aux modifications intervenues dans le mode d'exploitation des ouvriers (« relations humaines », structures du salaire, primes, accords, etc...) « ...l'évolution des salaires et de leur structure a été caractérisée, voici déjà quelques années, par le développement de tous les systèmes de salaires au rendement : l'instauration des nouvelles méthodes de salaires, en particulier celle des salaires par poste, dont nous ne nous sommes peut-être pas assez préoccupés assez rapidement [souligné par nous] et qui, du moins dans les grandes entreprises modernes, tendent à supplanter les rémunérations au rendement... »

Barjonnet revient sur ce « retard » dans Le Peuple du 15 avril. Il révèle combien l'immobilisme en matière politique avait figé les revendications de la C.G.T., ceci expliquant l'extrême carence des syndicats C.G.T. devant les manœuvres patronales, lors de la signature de Conventions collectives ou d'Accords. Lorsque la C.G.T. signale que « le Marché Commun accentuera encore l'inégalité de développement d'une entreprise, d'une industrie à l'autre, d'une région et d'un pays à l'autre », elle ne fait que constater à l'échelle européenne un phénomène qui se manifeste déjà depuis un certain temps en France. En entérinant par la particularisation des revendications pendant de longues années cette inégalité de développement qui amenait l'O. S. de chez Renault à gagner trois fois plus que l'ouvrier agricole, la C.G.T. porte une grande responsabilité. Les succès à l'exportation ou les commandes de l'Etat ne peuvent tout expliquer, et ne justifient rien.

Il ne semble pas que le programme de la C.G.T. soit allé à fond dans la question des formulations de revendications de salaires. En fait, il ne donne aucune revendication chiffrée. La différenciation des ouvriers, par l'inégalité extraordinaire des salaires et des conditions de travail, différenciation pratiquée délibérément par les patrons avec le retour au salaire individuel, demande une réponse. Le programme de la C.G.T. réclame timidement « la parité des salaires des ouvriers agricoles avec ceux des travailleurs de l'industrie ». Mais quels salaires de l'industrie ? Les plus élevés ? quels sont-ils ? Ils varient de région à région, d'usine à usine. Le même problème se pose lorsqu'on constate les inégalités inouïes des conditions de travail, des conventions collectives, des accords d'établissement.

Que la C.G.T. n'ait pas totalement abandonné les revendications « particulières » est si vrai que l'on retrouve, çà et là, des bouts de phrase qui tiennent compte « des situations particulières » (en matière de salaire) des « régimes particuliers » (en matière de régime maladie ou retraite), etc... On constate même que la C.G.T. se prête au jeu des patrons en ne réclamant pas que tous les régimes complémentaires (de retraite et de prévoyance) ne soient pas absorbés par la Sécurité Sociale.

Sur cette question fondamentale : l'égalité économique des travailleurs, base de l'unité et de la solidarité, que les travailleurs expriment continuellement sous la forme de parité des salaires ou de revendications uniformes de salaires, les militants C.G.T. s'efforceront de mettre en avant la revendication : des conventions collectives nationales, toutes branches, toutes catégories, par l'égalisation, par le haut de tous les avantages particuliers obtenus ici et là, et dont témoigne la prolifération des accords maison, et des conventions particulières. L'inégalité de développement des industries en France et en Europe, reflet de l'anarchie capitaliste, ne peut pas être acceptée par les ouvriers de façon passive. Ils ne peuvent pas s'accommoder de l'inégalité des conditions ouvrières qui en découle, tant en France qu'à l'échelle internationale, et que le Marché commun va encore accuser. C'est en se refusant à accepter les effets de l'exploitation capitaliste que l'on prépare les travailleurs à s'attaquer aux causes de cette exploitation. C'est aussi la tâche de la C.G.T.

Sur l'important problème de l'unité, la C.G.T. reconduit en fait les positions adoptées au précédent Congrès. Il est à prévoir que l'on demandera aux délégués d'accorder le quitus au Bureau Confédéral pour ses (Suite p. 8.)